

**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE  
 SOCIETE ANONYME  
 SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS**

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS  
 AU 30 JUIN 2021**

(En dinars)

LIBELLES	DEUXIEME TRIMESTRE 2021	DEUXIEME TRIMESTRE 2020	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2021 AU 30/06/2021	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2020 AU 30/06/2020	31/12/20
<b>1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :</b>	<b>378 502 037,921</b>	<b>350 678 794,609</b>	<b>757 198 677,684</b>	<b>721 423 701,375</b>	<b>1 452 377 985,120</b>
* Intérêts	241 517 114,725	248 172 377,886	481 792 122,423	503 135 225,430	996 796 749,461
* Commissions en produits	53 451 115,762	43 944 559,146	107 042 547,957	97 105 428,880	215 546 178,883
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	83 533 807,434	58 561 857,577	168 364 007,304	121 183 047,065	240 035 056,776
<b>2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :</b>	<b>131 681 891,833</b>	<b>126 360 091,032</b>	<b>260 609 450,023</b>	<b>255 123 754,237</b>	<b>511 539 540,818</b>
* Intérêts encourus	130 495 215,293	125 842 911,094	258 670 559,689	253 633 562,472	507 808 387,171
* Commissions encourues	1 186 676,540	517 179,938	1 938 890,334	1 490 191,765	3 731 153,647
* Autres charges	-	-	-	-	-
<b>3- Produit net bancaire</b>	<b>246 820 146,088</b>	<b>224 318 703,577</b>	<b>496 589 227,661</b>	<b>466 299 947,138</b>	<b>940 838 444,302</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>3 065 035,530</b>	<b>3 205 640,928</b>	<b>5 599 541,616</b>	<b>5 941 110,789</b>	<b>11 752 439,920</b>
<b>5- Charges opératoires, dont:</b>	<b>111 505 447,089</b>	<b>103 476 701,862</b>	<b>212 850 555,344</b>	<b>203 793 338,434</b>	<b>408 013 846,580</b>
* Frais de personnel	58 812 049,164	57 025 329,512	114 503 550,335	113 664 360,116	217 202 004,913
* charges générales d'exploitation	43 329 982,729	36 802 078,559	79 814 355,841	72 871 914,323	154 311 725,479
<b>6- Structure du portefeuille :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 989 238 901,351</b>	<b>2 481 666 502,010</b>	<b>2 733 953 907,598</b>
* Portefeuille-titres commercial	-	-	2 363 515,947	23 363 930,454	8 022 333,154
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	2 986 875 385,404	2 458 302 571,556	2 725 931 574,444
<b>7- Encours des crédits nets</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 610 463 967,570</b>	<b>10 865 409 303,686</b>	<b>11 340 969 568,516</b>
<b>8- Encours des dépôts, dont:</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 945 117 676,427</b>	<b>12 846 369 208,690</b>	<b>14 786 831 560,189</b>
* Dépôts à vue	-	-	7 321 418 513,124	6 468 415 092,224	7 319 353 245,842
* Dépôts d'épargne	-	-	3 387 313 812,080	3 019 012 156,144	3 273 192 568,269
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>392 442 935,096</b>	<b>340 152 780,420</b>	<b>328 187 647,617</b>
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	332 372 284,431	285 130 767,196	267 517 595,798
* Ressources spéciales	-	-	60 070 650,665	55 022 013,224	60 670 051,819
<b>10- Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 575 624 754,689</b>	<b>1 471 783 234,287</b>	<b>1 575 426 048,398</b>

## FAITS SAILLANTS DU PREMIER SEMESTRE 2021

La BIAT a clôturé le premier semestre 2021 avec les résultats suivants :

**Un PNB de 496,6 MD. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :**

- Une marge en intérêts de 223,1 MD ;
- Une marge sur commissions de 105,1 MD ;
- Des autres revenus de 168,4 MD.

**Des charges opératoires de 212,9 MD ;**

**Des encours de dépôts de 14 945 MD ;**

**Des encours de crédits nets de 11 610 MD ;**

**Un portefeuille titres de 2 989 MD ;**

**Un coefficient d'exploitation de 42,9%.**

## **NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/06/2021**

### **I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.**

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

#### **1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire**

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier semestre de l'année 2021.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2021 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaire de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-06-2021 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-06-2021 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2021 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaire arrêtés au 30-06-2021.

## **2. Les règles de prise en compte des charges**

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier semestre 2021. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2021 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

## **3. Les règles de conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de juin 2021. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2021.

## **4. Présentation des Indicateurs Trimestriels**

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2021, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2020 que celles relatives à l'année 2021.

Les données relatives à l'année 2020 sont conformes à celles publiées en 2020 dans le cadre des Etats Financiers Intermédiaires du premier semestre 2020.

## **II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

### **1. Les produits d'exploitation bancaire**

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier semestre 2021 à 757 199 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaire sont présentés nets des agios réservés.

## **2. Les charges d'exploitation bancaire**

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 260 609 mD au titre du premier semestre 2021.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

## **3. La structure du portefeuille**

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées, des titres en portage et des fonds gérés.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

#### **4. Les encours des crédits nets**

Ce poste est composé des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances.

#### **5. Les encours des dépôts**

Ce poste est composé des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

#### **6. Emprunts et ressources spéciales**

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

#### **7. Capitaux propres**

Les capitaux propres au 31/12/2020 et au 30/06/2021 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2020 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 23/04/2021.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier semestre 2020 et du premier semestre 2021 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.